

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Huit le Vingt Neuf Mai à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, F. Hervé, J. Grévès, G. Thiery, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, D. Renouf, MF Guillemot, C. Jourdain, Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, V. Robin Cornaud

Absents excusés :

AM Goujon qui a donné procuration à Sonia Caroff

P. Cormier « « à J. Daniel

A. Buzaré « « à F. Ballester

JJ Marteil « « à J. Grévès

P. Le Dro « « à C. Pecchia

A. Boudios

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 23 Mai 2018

Date de l'affichage : 23 Mai 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 32

2018_55 : Convention de partenariat avec l'école de musique

Rapporteur : F. Hervé

La convention entre la commune et les AMG a été renouvelée par délibération en date du 28 mars 2017 pour la période 2016-2017.

Il convient donc d'adopter une nouvelle convention pour la période 2017-2018 afin d'assurer l'équilibre financier de l'association. Cette convention d'une durée d'un an fixe le montant des subventions allouées par la commune pour l'année en cours.

Le projet de convention pour l'année 2017-2018 est joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

Vu l'avis de la commission Culture, Vie associative, communication, animations, tourisme et jumelage du 24 Avril 2018

ADOpte la convention pour la période 2017-2018 selon le modèle joint en annexe.

Adopté par 31 voix pour et une abstention (Virginie Robin-Cornaud)

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 30 Mai 2018

Le Maire,
Joël DANIEL



Envoyé en préfecture le 04/06/2018

Reçu en préfecture le 04/06/2018

Affiché le

ID : 056-215600784-20180529-201855-DE